



COMMUNE D'ORCIERES

**Avis d'enquête publique
sur projet de restructuration du domaine
skiable d'Orcières secteur ouest
permis d'aménager pour travaux de pistes,
DAET pour la construction du télésiège de la
Muande et l'aménagements des pistes,
DAET pour le télésiège des marches**

ARTICLE 1

Par arrêté n°2024/161 du 5 septembre 2024, le Maire de la commune d'Orcières a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de restructuration du domaine skiable, ce projet soumis à évaluation environnementale et à l'avis de l'autorité environnementale vise la construction d'un nouveau sur télésiège de la Muande, l'amélioration de pistes sur la partie ouest du domaine avec la suppression simultanée des télésièges des Lauzières et de la bergerie, le reprofilage du front de neige des drapeaux avec la suppression des deux télésièges et la construction d'un tapis par la société SEMILOM RESORT - 101 rue des Ecrins - 05170 Orcières. Ce projet a fait l'objet d'un permis d'aménager de DAET et de permis de démolir.

ARTICLE 2

Il sera procédé du **mardi 15 octobre 2024 à 14 h 00 au vendredi 15 novembre 2024 à 17 h 00 à une enquête publique portant sur ce projet, pour une durée de 31 jours** sous la responsabilité du Maire, à qui toutes les informations sur le dossier pourront être demandées.

Mme Colette VIOUJAS a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et M. Michel VIALLET suppléant par le Tribunal Administratif de Marseille par décision n° E24000056/13 du 28 juin 2024.

ARTICLE 3

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique :

- Pour la version papier :

En Mairie, sise le village, 05170 Orcières, aux jours et heures d'ouverture habituels, soit du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (sauf jours fériés, jours de fermetures exceptionnels), ainsi que sur les horaires des permanences du commissaire tels que définis à l'article 5 ;

- Pour la version numérique :

Sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.orcieres-mairie.fr/enquete-publique>

Sur un poste informatique mis à disposition du public gratuitement en Mairie sise le village, 05170 Orcières, aux mêmes jours et horaires que ceux décrits ci-dessus pour la consultation du dossier en version papier.

ARTICLE 4

Pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 15 octobre 2024 à 14 h00 au vendredi 15 novembre 2024 à 17 h 00, le public pourra consigner ses observations et propositions :

Sur le registre d'enquête publique, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à disposition du public en Mairie, sise le village, 05170 Orcières, aux mêmes jours et horaires ;

En les envoyant par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@orcieres-mairie.fr

en indiquant dans l'objet « Enquête publique Domaine skiable ». Elles seront annexées au registre d'enquête publique ;

En les adressant par voie postale au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Mme Colette VIOUJAS, commissaire enquêteur - Mairie d'Orcières, le village, 05170 Orcières. Elles seront également annexées au registre d'enquête.

ARTICLE 5

Mme Colette VIOUJAS, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en Mairie, le village, 05170 Orcières, pour recevoir les observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

Le mardi 15 octobre 2024 de 14 h 30 à 17 h 00 ;

Le jeudi 31 octobre 2024 de 8 h 30 à 12 h 00 ;

Le vendredi 15 novembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

ARTICLE 6

Le dossier soumis à l'enquête comprend :

Le résumé non technique de l'étude d'impact,

Le dossier de permis d'aménager et les DAET correspondantes,

L'étude d'impact,

L'avis de l'autorité environnementale,

Le mémoire en réponse produit par la SEMILOM Resort,

Les pièces administratives (désignation du commissaire enquêteur, arrêté d'ouverture),

Le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur.

ARTICLE 7

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront adressés à M. le Président du tribunal administratif et tenus à la disposition du public à la Mairie d'Orcières ; ils seront publiés sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions sera adressée par le Maire à Monsieur Le Préfet du Département des Hautes-Alpes.

ARTICLE 8

Cet avis d'enquête sera affiché 15 jours au moins avant l'ouverture et durant toute la durée de l'enquête pour être lisible des voies publiques, en mairie d'Orcières, sise le village, 05170 Orcières, et aux lieux d'affichage habituels sur le territoire communal.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Patrick RICOU, Maire de la Commune d'Orcières.

Le Maire, Patrick RICOU

426877600

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



MAIRIE DE GUILLESTRE

Avis d'appel public à la concurrence

Mme Christine PORTEVIN - Maire
Place des Droits de l'Homme - 05600 GUILLESTRE

Tél : 04 92 45 04 03 - Fax : 04 92 45 09 09

mèl : direction@villedeguillestre.fr

web : <http://www.ville-guillestre.fr/default.asp>

SIRET 21050065800013

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Prestations de nettoyage des bâtiments de la commune de Guillestre - 05600

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Place des Droits de l'Homme

05600 Guillestre

Durée : 12 mois.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Valeur estimée hors TVA : 100 000,00 €

Lot N° 1 - Prestations de nettoyage batiments école elem /

médiathèque / salle d'activité

Prestations de nettoyage pour la salle d'activités, la médiathèque et l'école élémentaire

Coût estimé hors TVA : 35 000,00 €

Lieu d'exécution : Commune de Guillestre- 05600 sur différents bâtiments en fonction des lots.

Lot N° 2 - Prestations de nettoyage batiments crèche / Dojo /

salles diverses

Coût estimé hors TVA : 35 000,00 €

Lieu d'exécution : Commune de Guillestre- 05600 sur différents bâtiments en fonction des lots.

Lot N° 3 - Prestations de nettoyage Mairie et école maternelle

Coût estimé hors TVA : 30 000,00 €

Lieu d'exécution : Commune de Guillestre- 05600 sur différents bâtiments en fonction des lots.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Marchés publics
Agir en proximité
avec les acheteurs
publics et privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact
Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

50% Prix

Renseignements d'ordre administratifs : Lucille BOBET

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 11/10/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 11/09/24

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.hautes-alpes.fr>

427046100

Divers

COMMUNE DE RISOUL

Appel à manifestation d'intérêt commune de Risoul - Convention d'occupation du domaine public exploitation d'une patinoire naturelle extérieure

1.Objet : Appel à manifestation d'intérêt concernant l'occupation de locaux municipaux en vue de l'exploitation d'une patinoire naturelle extérieure, dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

2.Caractéristiques principales : La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le bénéficiaire est autorisé à occuper à titre privatif pour l'exploitation de la patinoire les locaux mis à disposition. La dimension de la patinoire est de 16x36 m (soit 576 m²).

La patinoire est située sur le front de neige de la station de Risoul 1850.

3.Contenu et modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation comprend : un règlement détaillant la composition du dossier de candidature à fournir ainsi que les critères de sélection, un projet de convention d'occupation. Il sera remis gratuitement aux opérateurs intéressés sur simple demande formulée par courriel à l'adresse renseignée au point 7.

4.Durée : L'occupation est prévue pour les 3 prochaines saisons hivernales (du 15 novembre N au 30 avril N+1 de chaque saison).

5.Modalités de remise des dossiers de projets : Les dossiers seront, soit déposés à l'accueil de la mairie de Risoul durant les heures d'ouverture des services municipaux avec la mention «Ne pas ouvrir - Sélection de candidat(e)s pour l'exploitation de la Patinoire», soit adressés par courrier recommandé avec accusé de réception à : Monsieur le Maire de Risoul, 10 impasse de la Mairie, 05600 Risoul, sous double enveloppe avec la mention «Ne pas ouvrir - Sélection de candidat(e)s pour l'exploitation de la Patinoire».

6.Modalité de sélection et de choix de l'opérateur : Les manifestations d'intérêt feront l'objet d'une sélection sur la base des éléments communiqués par les opérateurs au vu des critères mentionnés dans le dossier qui leur aura été remis. L'Autorité administrative engagera à l'issue de cette sélection des négociations avec les opérateurs dont les projets auront été sélectionnés en vue de la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public.

7.Renseignements complémentaires : Tout renseignement complémentaire pourra être demandé par courriel : nicolas.colomban@mairiederisoul.com

8.Date limite de remise des propositions et manifestations d'intérêts : Le 7 octobre 2024 à 12h00.

9.Annonce : Le 12 septembre 2024

427192400